

DOSSIER

"AIDE À L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU"

Formulaire d'aide à remplir avant le 31 décembre 2023
à déposer à
assistantetechnique@ville-mornant.fr
ou à l'accueil de la mairie
Mairie de Mornant – Place de la Mairie –
69440 MORNANT



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Acquisition d'un récupérateur d'eau d'une capacité minimum de 300 litres
- Adresse fiscale à Mornant en tant que particulier, association ou commerce
- Achat effectué entre le 3 juillet 2023 et 31 décembre 2023

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- Une aide par adresse fiscale
- Un dossier de demande dûment rempli avec les pièces suivantes à fournir :
 - Le formulaire d'aide à l'achat complété et signé
 - La facture d'achat originale précisant le matériel acheté (nature du produit), son coût et la date d'achat
 - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, de téléphonie...) au nom du demandeur
 - Un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur

MONTANT DE L'AIDE

Pour tout dossier éligible, le montant de l'aide octroyé par la commune de Mornant sera égal à 50 % maximum du prix d'achat TTC avec un plafonnement à 50 € maximum.

Coordonnées du demandeur

Nom : Prénom :

N° de Téléphone :

Adresse mail :

Adresse :

Caractéristiques du matériel

Type de récupérateur d'eau :

Capacité :

Date d'achat :

Fournisseur :

Montant TTC :

Je certifie sur l'honneur que l'acquisition de ce matériel sera uniquement pour une utilisation à l'adresse à Mornant

Signature :

Liste des pièces à fournir :

- Le présent formulaire de demande complété et signé
- L'original de la facture d'achat acquittée du récupérateur d'eau de pluie éligible à l'aide comportant : le nom et l'adresse de l'acheteur, les coordonnées du vendeur, la capacité du récupérateur d'eau de pluie, la date d'achat et le montant TTC
- Un justificatif de domicile avec nom et adresse du demandeur datant de moins de 3 mois
- Un relevé d'identité bancaire (pour paiement par mandat administratif).